

• **15-02-1575**, Aymes Bertrand, f°92 r°

N°416

**Mariage fait et passé entre Gilles de Breton, escuyer, sgr de Crilhon, d'une part, et Damoiselle Julhe de Sade, d'autre**

... entre Gilles de Breton, escuyer, Sr baron de Saint Jean de Vassol, Sr de Crilhon, gentilhomme de la chambre du Roy, citoyen d'Avignon, d'une part, et damoyselle Julhe de Sade, filhe légitime et naturelle de feu Jean de Sade, en son vivant sgr d'Eyguières, Lagoy et Romanin et Beauchan, et de damoyselle Anne de Damyans, dame desdicts lieux, d'autre .....

(dot 10 000 livres tournois)

• **20-09-1639**, Jean Michel de Laudun, f°171 r°

N°805

**Acept pour la Révérande Dame Magdeleine de Crilhon contre Mr de Beauchamps**

... estably en personne noble Joseph de Sade, Sieur de Beauchamps de ceste ville de Saint Remj, quj ... a vandu ... à Jean Bournin, bourgeois de ladicte ville, procureur de Révérande Dame Magdeleine de Crilhon, fondatrice du monastère quj, nouvellement se va ériger en ceste ville et soubz le tiltre de Sainte Clere, par testimoniale vertu, par Me Jean-Baptiste Vallabre, notaire appostolic et royal en la ville d'Avignon le 30ème aoust dernier ... scavoir est une maison et jardin que ledict Sieur de Beauchamps a et possède de présent dans l'enclos dudict Saint Remy et rue du Parage avec tout ce qu'en deppand ... et particulièrement 4 pillles, c'est deux à tenir huille au membre bas, vis à vis l'entrée de ladicte maison, une dans la cuissine pour y faire la lesive, et l'autre dans ledict jardin, fors et excepté la cuve à boullir vin que, par exprès, ledict Sieur s'est réservée, confrontant de levant, ladicte maison et jardin, ladicte rue et maison de Me Pierre Mille, huissier, de couchant et bize les murailhes de la ville et du midy maison et monastère des Révérandes Mères Augustines de ladicte ville ... laquelle vante a esté faite et se fait pour et moyenant le prix de 3300 # .....

• **17-12-1644**, Paul Bertrand, f°569 r°

N°783

**Accord entre Dame Jeane de Sade et Me Pierre Mille, huissier**

... comme ainsin soit que Dame Jeane de Sade, dame de Murs, Romanin et Céderon, vefve de feu Mre Jean d'Astouaud, sr dudict Murs et autres places, aye acquit de Joseph de Sade, sr de Beauchamps, habitant de la ville de Saint Remy, une maison et jardin qu'il avoit dans ladicte ville, joignant les murailles d'icelle, ensemble un passage alant de ladicte maison et jardin à la rue du Petit Puis et porte appelée du Trou, appert de ladicte vente receu par moy le 13 avril passé et ensuite de ladicte vente ladicte dame estant retirée dans ladicte maison et veu ledict passage estre occupé par Me Pierre Mille, huissier habitant dudict Saint Remy, désirant jouir d'icelluy suivant ladicte acquisition, le 13 mai passé auroit sommé ledict Mille de démollir le bastiment qu'il a fait à icelluy et partie maison, ouvrir ledict passage et en laisser ladicte dame paisible jouissance .....

... à laquelle sommation ledict Me Mille auroit respondu avoir acquis ledict passage et place où il a fait ledict bastiment, de la Dame de Crillon, fundatrice du couvent de Sainte Clare, nouvellement dressé audict Saint Remy .....